

Conseils énergétique du bâtiment

Titulaires d'un bac +2/+3/+5

Selon le diplôme possédé, des UE de mise à niveau peuvent être exigées pour accéder à la délivrance du diplôme.

Il est recommandé de suivre une troisième année de Licence de génie civil parcours énergétique du bâtiment (LG03503A) puis un diplôme d'ingénieur énergétique du bâtiment (CYC8502A).



Emplois/stages

- [Consulter les offres](#)
- [Poster une offre](#)
- [Recruter un apprenti](#)

Recrutement d'enseignants

- [Postuler dans l'ensemble du réseau Cnam](#)

Contact pour les auditeurs

Se reporter à la fiche UE ou du diplôme

Contact pour les personnels du Cnam

Marie-José Cabana

@ : marie-jose.cabana@lecnam.net

Tel : 01 40 27 21 10

Case courrier EPN01

Accès 16-1-24 ([Plan d'accès](#))

Cnam Paris

292, rue Saint-Martin 75003 Paris

<http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/energetique-htt-/conseils-energetique/conseils-energetique-du-batiment-67>